

Quelle Animation ?

- Présentation de TdL et du partenariat aux employés du magasin.
- Une animation de magasin pour les clients : collecte ou sensibilisation

Comment s'organise une animation en magasin ?

1. Se mettre d'accord avec le gérant sur l'emplacement du stand et des affiches, la taille de l'affiche, les jours et créneaux horaires
2. Contacter Stefania (s.molinari@terredeliens.org) pour : bloquer la date, les kakemono, demander de l'aide aux bénévoles
3. Organiser une rencontre avec les vendeurs, vérifier s'ils ont une table, leur faire une présentation de TDL (si possible)
3. Avoir du matériel, kakémono, documentation, T'shirt Terre de liens (se les faire déposer ou aller les chercher)

Bon à savoir

- * Les animations se font par 2 ou 3 personnes sur des créneaux de 3h maximum.
- * Elles sont souvent organisées le week-end pour toucher le plus de monde possible.
- * Des formations pour " Savoir parler de Terre de Liens" sont organisées chaque année pour les adhérents souhaitant participer aux animations.
- * Pour chaque animation, il est nécessaire d'avoir au minimum une personne formée sur le discours TDL.

Rappels sur le fonctionnement des dons

- * Les dons des clients, réalisés dans le cadre des animations en magasin ne peuvent pas être sujets à une déduction fiscale (sauf à organiser une collecte avec la Fondation et récupérer puis lui transmettre les coordonnées de chaque client)
- * On vous encourage à ne jamais accepter d'argent liquide. Suggérez plutôt de faire le don sous la forme d'un chèque, à l'ordre de "Terre de Liens Ile-de-France"